



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE MISE A DISPOSITION  
D'UN PARCOURS SONORE AVEC  
L'ASSOCIATION DU GRAIN A MOUDRE LE 14  
MARS 2020**

**DÉCISION N° DM-20-068  
EN DATE DU 17 FEVRIER 2020**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de l'association « Du grain à moudre », représentée par Madame Brigitte Lefrançois, dont le siège social est situé, Mairie, 20 rue de Verdun – 76 160 Saint-Jacques-sur-Darnétal – pour l'organisation du parcours sonore « L'Ouïe y es-tu ? » le samedi 14 mars 2020, dont le prix de cession est fixé à 1 285,60 € nets (mille deux cent quatre vingt-cinq euros et soixante centimes) nets ;

**CONSIDÉRANT** la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la semaine petite enfance 2019-2020.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'association « Du grain à moudre », représentée par Madame Brigitte Lefrançois, dont le siège social est situé, Mairie, 20 rue de Verdun – 76 160 Saint-Jacques-sur-Darnétal – un contrat de mise à disposition du parcours sonore « L'Ouïe y es-tu ? » le samedi 14 mars 2020, dont le prix de cession est fixé à 1 285,60 € nets (mille deux cent quatre vingt-cinq euros et soixante centimes) nets ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

**Signé**

**Odile SÉGURET**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20200217-lmc1H7145H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 17/02/2020  
Date de Publication : 17/02/2020